



# P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971 28/2020 10 juillet 2020

## FEUILLE D'INFORMATIONS

<b>Mairie</b>	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00		
	<b>02.98.92.50.23</b>	www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr	
<b>Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay</b>	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		<b>02.98.16.14.00</b>
<b>Postes de secours</b>	Du lundi au dimanche de 13h30 à 19h30	Kervel Sainte Anne la Palud	<b>02.98.92.53.26</b> <b>02.98.92.56.34</b>
<b>Office du tourisme</b>	Lundi : 14h-18h / Mardi et Mercredi 9h30-12h30		<b>02.98.92.53.57</b>
Du 7 juillet au 30 août	Samedi : 9h45-12h30 et 14h30-18h / Dimanche : 9h30-13h00		
<b>Enedis</b>	Dépannage - urgences 24h/24h		<b>09.72.67.50.29</b>
<b>Eau potable</b>	Véolia – du lundi au vendredi de 8h à 18h		<b>09.69.32.35.29</b>
<b>Assainissement</b>	Saur – du lundi au vendredi de 8h à 18h		<b>02.77.62.40.00</b>
<b>Bibliothèque municipale</b> (Port du masque obligatoire)	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00 Dimanche de 11h0 à 12h00		<b>02.98.92.57.55</b>
<b>Relais Poste au « Bar tabac le Porzay »</b>	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi		<b>02.98.92.56.64</b>
<b>Vétérinaires</b>	28 bis rue de la Presqu'île		<b>02.98.92.50.24</b>
<b>Médecins</b>	Parc d'activités du Porzay	<b>Bauta Vincent</b> <b>Cogneau Clément</b> <b>Paugam Marion</b>	<b>02.29.20.21.00</b>
<b>Pharmacie</b>	1, allée du stade	<b>Bourdais Françoise</b>	<b>02.98.92.50.34</b>
<b>Infirmières</b>	Parc d'activités du Porzay	<b>Fray Pascale</b> <b>Brusq-Hirrien Anne-Laure</b>	<b>02.98.92.52.06</b>
	Parc d'activités du Porzay	<b>Gérardi Régine</b> <b>Robyn Dominique</b> <b>Duchillier Laurence</b>	<b>02.98.92.55.34</b>
	Parc d'activités du Porzay	<b>Peuziat Eric</b>	<b>02.98.92.53.13</b>
<b>Kinésithérapeutes</b>	Parc d'activités du Porzay	<b>Scordia Julie</b> <b>Le Ny Claire</b>	<b>02.56.06.29.29</b>
<b>Diététicienne - Nutritionniste</b>	Parc d'activités du Porzay	<b>Séverine Doué</b>	<b>02.98.27.88.57</b>
<b>Ostéopathe</b>	Parc d'activités du Porzay	<b>Fauchart Florian</b>	<b>06.30.90.87.89</b>
<b>Pédicure / Podologue</b>	Parc d'activités du Porzay	<b>Cavarec David</b>	<b>02.98.92.59.19</b>
<b>Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7</b>		<b>Daden David</b>	<b>02.98.92.55.06</b> <b>06.63.44.29.70</b>
<b>Ambulances - Services funéraires</b>		<b>Jolec Alain</b>	<b>02.98.81.27.28</b>
<b>Déchèterie</b>	Lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		<b>02.98.92.57.58</b>
<b>Déchets de jardin</b>	Cité Kermilliau		
<b>Marché saisonnier</b>	Tous les dimanches jusqu'au 25 octobre		Place de l'église de 8h30 à 13h

La mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 13 juillet

## INFORMATIONS COMMUNALES

### CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira le vendredi 10 juillet 2020 à 19h en mairie.

A l'ordre du jour :

Désignation de 5 délégués du conseil municipal et de 3 suppléants au collège électoral devant procéder à l'élection de 4 sénateurs lors du scrutin du 27 septembre 2020.

### ACCÈS À LA MAISON DE SANTÉ DU PORZAY

Ne se rendre à la Maison de Santé qu'après avoir convenu d'un rendez-vous : 02.29.20.21.00. Si vous présentez une fièvre et/ou de la toux, restez sur le parking, vous serez guidé vers la salle de consultation dédiée.

## **BRÛLAGE DES DECHETS**

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

## **PREVENTION DEMARCHAGE**

La municipalité rappelle les mesures de prudence en cas de démarchage : méfiance face aux démarcheurs qui se présentent en groupe ; ne pas verser d'argent ou remettre de chèque avant le délai de rétractation de sept jours ; ne pas signer de document non daté ou antidaté ; ne pas faire de chèque antidaté et ne pas donner d'autorisation de prélèvement. Soyez vigilants ! Prenez le temps de la réflexion.

## **QUALITE DES EAUX DE BAINADE**

Le ministère chargé de la santé surveille la qualité des eaux de baignade en mer. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) intervient sur tous les lieux de baignade fréquentés. Ce contrôle régulier permet aussi d'évaluer l'impact des efforts faits par les collectivités locales et par l'Etat pour restaurer cet environnement fragile. De mai à septembre, des techniciens visitent les zones de baignades, procèdent à un état des lieux (aspect de l'eau, présence de rejets, entretien, ...) et prélèvent des échantillons d'eau. Ces analyses sont disponibles en mairie.

## **SALUBRITÉ DES PLAGES**

Afin de garantir la sécurité et la salubrité publique, conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté préfectoral n° 2018019-0003 du 19 janvier 2018 la présence des CHIENS et CHEVAUX est interdite sur les plages pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre inclus.

Outre la salubrité des plages, cette interdiction est motivée par une prévention et une limitation des risques de dégradation de la qualité micro-biologique des eaux de baignade.

## **TRANSPORTS SCOLAIRES COLLÈGES ET LYCÉES**

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>. Au-delà du 15 juillet 2020, une majoration de 30€ pour inscription tardive sera appliquée. Vous retrouverez toutes les informations et renseignements sur le site internet : [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh) ou par téléphone du lundi au samedi de 8h à 20h au 02.99.30.03.00.

## **COMMUNAUTÉS DE COMMUNES**

### **OFFICE DE TOURISME**

Et si vous (re)découvriez le territoire cet été ?

Retrouvez dans le nouveau guide découverte de l'office de tourisme, toutes les informations et tous les bons plans pour vivre des expériences dépaysantes en solo, en duo ou avec votre tribu... tout près de chez vous !

Le guide est disponible dans les bureaux d'accueil et en téléchargement sur [www.menezhom-atlantique.bzh](http://www.menezhom-atlantique.bzh)

### **LIGNE DE BUS VERS LES PLAGES**

La CCPCP met en place un service de lignes de plages. Ce service est facturé 2 € le trajet soit 4 € l'aller-retour et 1€50 le trajet pour les moins de 25 ans. Départ du bourg de Plonévez pour Lestrevet et Pentrez à 13h27 et retour à 17h56. Les horaires complets sont disponibles en mairie.

### **SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - DÉCHÈTERIE**

Les collectes des déchets ménagers et recyclables du mardi 14 juillet auront lieu normalement.

Il est toujours demandé aux habitants de présenter les ordures ménagères (bacs verts) en sacs bien fermés, notamment pour les mouchoirs, masques et autres déchets en lien direct avec la COVID 19, afin d'éviter la contamination des équipes. Il faut mettre ses bacs la veille au soir, les poignées tournées vers la chaussée. Attention à ne pas jeter de verre dans les bacs de collecte des déchets résiduels.

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **LUNDI 13 JUILLET – RANDONNÉE PÉDESTRE**

Les randonneurs du Porzay vous proposent une marche de 5 ou 8 kms (2h). Rendez-vous à 18h à la chapelle Sainte Anne. 2€ / frais de participation. Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53.

## **INFORMATIONS COMMERCIALES**

- ✓ « L'angle gourmand », boulangerie pâtisserie est ouverte jusqu'au dimanche 30 août 7 jours/7 en continu du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 et le dimanche de 7h00 à 13h30.
- ✓ « Les galettes de Sainte Anne la Palud », le magasin est ouvert du lundi au samedi de de 9h45 à 12h15 et de 14h30 à 19h00 et le dimanche de 10h15 à 12h30.
- ✓ « Coccimarket », votre supérette est le lundi de 8h30 à 13h, du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h15, le dimanche de 9h à 12h30 et de 17h à 19h. Ouvert mardi 14 juillet de 9h à 12h30.
- ✓ « Bar tabac presse du Porzay » : ouvert 7jours/7 de 7h à 20h sauf les jeudis et dimanches ouvert de 7h à 13h.
- ✓ « La Fleur De Sel », la crêperie est ouverte du mardi midi au dimanche soir. Réservation au 09.87.70.46.53 (masque obligatoire).

## **INFORMATIONS PAROISSIALES**

Samedi 11 juillet : messe à 18h à Plomodiern. Dimanche 12 juillet : messe à 11h à la chapelle Sainte Anne.